



FORMATION CERTIFIANTE « MESURE AMBULATOIRE DE LA PRESSION ARTÉRIELLE »

PRESENTATION DE LA FORMATION

La STCCCV organise une formation certifiante sur la mesure ambulatoire de la pression artérielle dont le but est d'atteindre la **compétence** suivante : **la prise en charge personnalisée d'un patient selon le résultat de sa MAPA.**

Public cible : Cardiologues, néphrologues, médecins de 1^{ère} ligne, internistes...

Déroulement de la formation :

La formation se déroulera sur 4 modules de 4 h chacun dont 2 en présentiel et 2 en ligne selon le programme suivant :

- ✓ **Ouverture des pré-inscriptions** se fera via un Google Form du dimanche 9 mai à 21h au vendredi 15 mai minuit.
- ✓ **Les candidats retenus** (premiers venus, premiers servis) recevront un mail de pré-acceptation. L'acceptation finale aura lieu après paiement des frais d'inscription à verser avant le Samedi 22 mai. Les candidats en liste d'attente pourront être contactés à partir du 23 mai si les candidats retenus n'ont pas payé les frais d'inscription.
- **Module 1:** Généralités, le vendredi 4 juin 2021 de 14 à 17h en présentiel à Tunis
- **Module 2:** Les bases de la lecture de la MAPA, le vendredi 11 juin 2021 de 14 à 17h en ligne avec des présentations en mode synchrone
- **Module 3:** Situations particulières, le vendredi 18 juin 2021 de 14 à 17h en présentiel à Tunis
- **Module 4:** MAPA et chronothérapie le vendredi 25 juin 2021 de 14 à 17h en ligne avec des présentations en mode synchrone
- **Evaluation sanctionnante** de durée 90 min en ligne **le mercredi 7 juillet à 14h sur 60 points.**

La présence est obligatoire à tous les modules. Une absence entrainera l'élimination de la formation.

Une évaluation formative hebdomadaire se fera sur la plateforme et une note sur **40 points** sera donnée.

Pour valider la formation certifiante, l'apprenant doit avoir :

- ≥ 30 points/60 à l'épreuve sanctionnante
- ≥ 60 points/100 pour la note globale.

Frais d'inscription : 400 dinars